

# COMMUNE DE MONTRIOND

## **SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 28 MARS 2012 - 19H00**

### **COMPTE RENDU**

**Date de convocation :** 23 mars 2012

**Présents :** M. LAGRANGE Georges - Mme FAVRE Annie - M. BRAIZE Alain - M. GAILLARD Fabrice - Mme. DUMAS Claudine - Mme TSCHOFFEN Béatrice - Mme LANVERS Édith - M. PEERSMAN André - M. BREHIER Émile - M. RICCI Pierre - Mme. LAVERY Joséphine - M. MUFFAT Michel (La Glière)

**Absents et excusés :** M. MUFFAT Roger Serge - M. PERSIN Franck - M. MUFFAT Michel (La Ranche)

**Procurations :** Néant

**Président de séance :** M. LAGRANGE Georges  
**A été élu secrétaire de séance :** Mme. DUMAS Claudine

## **2 APPROBATION DERNIER COMPTE RENDU :**

Pas d'observation, le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité.

## **3 COMPTE RENDU DES COMMISSIONS :**

### Projet ferme aux « Déréches » :

Une nouvelle rencontre a eu lieu avec Morzine, dans le cadre de leur projet d'une éventuelle implantation aux « Déréches », d'une ferme.

A cette occasion, un diagnostic agricole réalisé par la chambre d'agriculture a été présenté aux élus.

Le Conseil Municipal, poursuit sa réflexion sur le sujet mais rappelle que les terrains sont classés en zone NSL (Loisir).

#### Plan d'aménagement des forêts :

Une étude va être réalisée, concernant la réalisation de chemin de desserte forestière, pour permettre l'exploitation des massifs forestiers sur la commune, dans le cadre de la C.C.V.A.

#### Personnels du service technique :

La commission a recruté 2 agents pour 6 mois, et recherche un agent en CDD avec possibilité de CDI, dans le cadre d'une mutation.

#### Projet bâtiment sur le parking :

La paroisse a donné un accord de principe sur le projet de salle et d'un appartement sur la dalle supérieure du parking souterrain.

#### Maison de santé :

Une rencontre avec les professionnels de santé a eu lieu dans le cadre de la future maison de santé de Saint Jean d'Aulps,

#### Géoparc :

Suite à la reconnaissance par l'UNSECO du géoparc du chablais, le site de Montriond (lac et cascade d'Ardent) seront les premiers sites à être équipés de la nouvelle signalisation, dans le courant de l'année.

#### Comité de bassin des Dranses :

Une première réunion a eu lieu afin de définir les études à lancer dans le cadre du contrat de bassin.

#### Règlement sur la publicité :

Le Conseil Municipal décide de lancer un travail sur la réglementation des enseignes, panneaux et publicités sur l'ensemble du territoire de la commune.

Dans ce cadre un groupe de travail avec des représentants des professionnels va être constitué.

#### Éclairage public :

Dans le cadre des économies d'énergie, une étude va être conduite pour voir la possibilité de couper l'éclairage public entre 1h et 6 heures le matin.

## **FINANCES :**

### **Budget 2012 :**

Monsieur BREHIER fait la présentation des budgets 2012 en indiquant que malgré les nombreux investissements réalisés ou en cours, l'endettement de la commune en fin de mandat restera identique à celui en début de mandat, grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement, et la fin de nombreux emprunts anciens ; laissant ainsi intact la capacité d'autofinancement de la commune

Les investissements sur le mandat représentent 7.100.000 €,

financés par un seul emprunt de 2.000.000 €,

le reste en autofinancement, dont :

- 2.000.000 € par des ventes de patrimoine

- 1.500.000 € par le résultat excédentaire trouvé en début de mandat

- le surplus provenant du budget général.

20 h 20 arrivée de Édith LANVERS

#### **\* BUDGET COMMUNE**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
SECTION FONCTIONNEMENT	<b>1 722 140,35 €</b>	<b>1 722 140,35 €</b>
SECTION INVESTISSEMENT	<b>2 056 618,31 €</b>	<b>2 056 618,31 €</b>

#### **\* BUDGET EAU ASSAINISSEMENT**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
SECTION FONCTIONNEMENT	<b>556 669,00 €</b>	<b>556 669,00 €</b>
SECTION INVESTISSEMENT	<b>518 203,82 €</b>	<b>518 203,82 €</b>

#### **\* BUDGET TOURISTIQUE**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
SECTION FONCTIONNEMENT	<b>1 310 776,17 €</b>	<b>1 310 776,17 €</b>
SECTION INVESTISSEMENT	<b>1 314 207,26 €</b>	<b>1 314 207,26 €</b>

#### **\* BUDGET FORET ET AGRICOLE**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
SECTION FONCTIONNEMENT	<b>47 122,00 €</b>	<b>47 122,00 €</b>
SECTION INVESTISSEMENT	<b>111 430,67 €</b>	<b>111 430,67 €</b>

#### **\* BUDGET PARKING SOUTERRAIN**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
SECTION FONCTIONNEMENT	<b>136 362,86 €</b>	<b>136 362,86 €</b>
SECTION INVESTISSEMENT	<b>103 120,30 €</b>	<b>103 120,30 €</b>

*Documents détaillés consultables sur rendez vous en mairie*

### **Fiscalité 2012, vote des taxes :**

Il est à noter, que cette année est encore marquée par d'importantes réformes de la fiscalité des communes, Notamment avec l'incertitude sur la pérennité du Fonds de garantie, compensant l'ancienne taxe professionnelle, soit pour Montriond 46 500 €.

Mais aussi la prise en compte dès cette année et avec une montée progressive du FPIC (Fonds de péréquation Intercommunal) qui verra pour Montriond, un prélèvement direct sur

sa fiscalité, afin d'abonder ce fonds qui devrait être redistribué au niveau national, au profit des communes à faible potentiel fiscal.

Au quel se rajoute, le gel des dotations de l'État au profit des communes, et les nouvelles charges de fonctionnement liées aux récents investissements

Malgré ces éléments défavorables, le Conseil Municipal à la majorité décide de ne pas augmenter les taux d'impôts locaux.

	<b>Taux Année 2011</b>	<b>Taux année 2012</b>	<b>Bases</b>	<b>Produit</b>
Taxe d'Habitation	11.02 %	<b>11,02 %</b>	2 427 000,00 €	267 455,40 €
Taxe Foncière sur le bâti	5.63 %	<b>5,63 %</b>	2 354 000,00 €	132 530,20 €
Taxe Foncière sur le non bâti	43.01%	<b>43,01 %</b>	31 000.00 €	14 064,27 €
Contribution Foncières des entreprises	14.37 %	<b>14,37 %</b>	1 445 000.00 €	214 113,00 €
			<b>TOTAL</b>	<b>628 162,87 €</b>

### **Subvention équilibre « budget parking »**

Dans le cadre des opérations budgétaires, le Conseil Municipal, accepte le versement par le budget principal, d'une subvention d'équilibre au budget parking d'un montant de 53 000 €.

### **DOMAINE DU BARON :**

#### **Travaux salle polyvalente :**

Les travaux de finitions se poursuivent, avec la mise en route de la géothermie au 15 avril, ainsi que des finitions et des retouches. Les travaux de réalisation de la terrasse devraient commencer fin avril.

#### **Aménagements extérieurs :**

Après un réexamen des aménagements extérieurs, en privilégiant de concentrer la réalisation sur les abords immédiat de la salle, voirie, accès et parking, une consultation est en cours jusqu'au 15 avril 2012, pour un démarrage du chantier courant mai.

### **Base de loisirs :**

Une réunion préparatoire est programmée vendredi, pour un démarrage des travaux vers le 15 avril, par les terrassements.

### **URBANISME :**

#### **Déclassement chemin d'exploitation :**

Le Conseil Municipal donne son accord pour le déclassement du chemin d'exploitation, à « la Ranche », le long de la départementale, du fait de la perte de sa vocation de desserte.

#### **Loi augmentant les droits à construire de 30 % :**

Le Conseil Municipal prend connaissance de la nouvelle loi applicable dans 6 mois, augmentant les possibilités de construction de 30 %.

Une réflexion va être menée ainsi qu'une réunion publique organisée, comme le prévoit la nouvelle loi.

#### **Echange Commune / MICHAUD Bernard :**

Le Conseil Municipal, confirme son accord concernant l'échange de terrain au lieu – dit « Le Pré » entre la Commune et Monsieur MICHAUD Bernard.

#### **Modalité de vente des terrains de « l'AFU des Granges » :**

Les travaux de viabilisation, vont reprendre, pour une durée de 2 mois.

Dans le cadre de cette opération la commune propriétaire de 7 lots, les mettra à la vente, pour permettre la réalisation de résidences principales, selon des modalités qui seront arrêtées définitivement lors du prochain conseil.

Les personnes intéressées doivent déposer une demande en mairie.

### **ECOLE :**

#### **Effectifs rentrée 2012/2013 :**

Les inscriptions pour l'année scolaire 2012/2013, sont ouvertes. Les prévisions font état de 14 CM2 qui partent au collège, pour 3 entrées, avec la garantie du maintien des 2 classes.

Monsieur le Maire indique qu'avec la réalisation de la gendarmerie et des futurs HLM, le nombre d'enfants devrait augmenter dans les 2 prochaines années.

## RESTAURANT LES ALPAGES

### Concession d'exploitation du restaurant « Les Alpagnes »

Après avis de la commission d'appels d'offres, le Conseil Municipal, valide l'offre de Pascal BRAIZE, pour l'exploitation, pendant 10 années du restaurant « les Alpagnes », propriété de la Commune, moyennant le versement d'une location de 76 000 €.

### Travaux de réhabilitation du restaurant « Les Alpagnes »

Le Conseil Municipal, accepte les offres suivantes, pour les travaux de réhabilitation du restaurant « les Alpagnes »

<b>Restaurant alpagnes</b>		
<b>LOT</b>		<b>Montant HT</b>
Vrd gros œuvre	Gouvrest	77 683,58 €
Charpente	Justice Bois	92 622,35 €
Menuiserie extérieures	Perracino	33 660,00 €
menuiserie int	ACR	27 454,90 €
Cloisons	Sedip	33 722,50 €
Chapes carrelages	Boujon	36 341,75 €
sols souples	Chablaisienne c	14 386,75 €
peintures	Sedip	7 519,50 €
Monte plats	Léon élévation	12 900,00 €
Électricité	Braize électricit	49 469,37 €
plomberie	Sarl Mokrani	57 714,00 €
ventilation	Meyer	49 660,90 €
<b>Total</b>		<b>493 135,60 €</b>

### DIVERS :

#### Élections présidentielle et législatives :

Monsieur le Maire rappelle les dates des prochaines élections :  
présidentielles : 22 avril et 6 mai  
législatives : 10 et 17 juin

#### Stationnement au chef lieu :

Une réunion publique a eu lieu, pour évoquer les problèmes de stationnement.  
Après une campagne de sensibilisation, quelques véhicules ont été verbalisés.  
Une opération va être menée, concernant les véhicules ventouses ou abandonnés

#### Circulation des VTT :

VTT Une rencontre avec Morzine, va être organisée pour une meilleure gestion des flux de

Déplacement arrêt de bus :

Le déplacement de l'arrêt bus de « l'Elé », vers le centre de vacances va être étudié.

Location alpage COTTET DUMOULIN :

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du restaurant des Alpagnes, et pour tenir compte des désagrément occasionné à l'agriculteur, une minoration exceptionnelle de 50 % de son loyer sera effectuée pour l'année 2012.

La séance est levée à 22 h 45